

Quelles solidarités des familles face aux handicaps ?



Avons nous conscience qu'en France, une personne sur sept de plus de 15 ans est handicapée ? Avec l'allongement de la durée de vie, chaque être humain se trouve confronté tôt ou tard avec le handicap, le sien ou celui d'un proche. La famille est le lieu où s'exerce le mieux les solidarités. En son sein environ 8,3 millions d'aidants accompagnent au quotidien un proche (mineur ou majeur) en situation de maladie, de handicap ou en perte d'autonomie.

À partir de ce constat, la Fédération des Associations Familiales Protestantes lance pour l'année scolaire 2023-2024 une réflexion sur le thème « Famille et handicap ». Elle souhaite associer à cette démarche de sensibilisation les associations familiales protestantes, les organismes spécialisés, mais aussi les églises protestantes, évangéliques et leurs membres. Une enquête et un colloque seront ainsi organisés. Ils s'accompagneront de la rédaction d'articles afin de placer la personne en situation de handicap au cœur de notre préoccupation.

Dans la Bible, l'aveugle Bartimée aurait pu rester anonyme (Marc 10 v. 46 à 52) assis au bord d'une route, hors de la ville, appelant vainement les passants à l'aide, survivant par la mendicité. Mais Jésus a pris le temps de s'arrêter pour le rencontrer. Il a envoyé les disciples et les gens qui voulaient précisément le faire taire, le chercher afin de lui venir en aide et de lui permettre de retrouver sa place dans la vie de la cité. Cette histoire souligne l'importance pour le Christ de placer la personne en situation de handicap au centre de nos solidarités. C'est aussi la vocation du chrétien !

Alain Deheuvels
Vice-président de la fédération
nationale des AFP

Françoise Caron
Présidente de la fédération
nationale des AFP